

## **COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION AVF VANNES**

L'assemblée générale s'est tenue le 25 novembre 2021 à la Maison des Associations de Vannes, sise au 31 rue Guillaume Bartz, 56000 Vannes, de 17H à 19h00.

Compte tenu de la covid, le contrôle des présents s'est fait par pointage sur une liste. 91 personnes étaient physiquement présentes et 39 procurations déposées soit 130 votants.

Les statuts de l'association ne prévoyant pas de quorum, l'assemblée générale ordinaire 2021-2022 peut être valablement déclarée ouverte.

La présentation faite lors de cette assemblée est jointe à ce document.

L'assemblée générale a été ouverte sur quelques mots d'accueil du président qui a remercié la ville de Vannes pour la mise à disposition des locaux, et les membres présents de l'association.

Le président a rappelé que l'année précédente l'assemblée générale s'était déroulée à huis clos, et que la visioconférence avait permis à près d'une dizaine d'adhérents de la suivre. Il remercie les membres présents à cette assemblée.

Il remercie vivement la Ville de Vannes, partenaire indéfectible, dont il présente le nouveau logo, pour la mise à disposition de notre local et des salles de la maison des associations, dans laquelle cette AG se déroule.

Contrairement aux années précédentes, cette assemblée ne se tient pas au Crédit Agricole, qui ne souhaite pas mettre à disposition ses salles durant la période COVID.

Enfin, il rappelle que l'exercice présenté ce jour porte exceptionnellement sur 16 mois car l'assemblée générale extraordinaire a voté au début l'année le changement et la prolongation de l'exercice comptable.

Le président a déroulé l'ordre du jour suivant selon la présentation jointe à ce document :

- Accueil et ordre du jour
- Ratification cooptation Administrateurs
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Orientations 2021-2022
- Rapport Financier
- Budget prévisionnel
- Quitus aux Administrateurs
- Remerciements aux bénévoles
- Questions diverses

## **I - Ratification cooptation Administrateurs**

Confirmation à l'unanimité des cooptations de Claudine PRUVOT pour le poste de secrétaire, de Brigitte LEVERRIER pour celui de webmaster et de Bernard COFFRE pour celui de secrétariat général.

Les bénévoles ont été applaudis par l'assemblée à l'issue du vote.

## **II - Rapport moral**

Le président a rappelé les objectifs de l'association, présenté la répartition géographique et la répartition par catégorie des adhérents, en insistant sur le rôle des bénévoles, notamment pour couvrir les besoins de :

coordination des animations,  
Communication,  
Gestion du parc informatique.

Quant au poste de responsable des festivités, il vient d'être couvert par Stéphanie SCALABRE, nouvelle adhérente, que l'assemblée applaudit chaleureusement.

Le bilan de l'exercice est moins dense que celui des années précédentes à cause de la période de confinement, cependant, il montre que l'association a utilisé les créneaux de sorties possibles pour les animations en extérieur, pour les marcheurs et les nouveaux arrivants.

Notre trésorier, Patrick Foutel, a mis à profit cette période pour implémenter un nouveau logiciel pour l'inscription des adhérents et la comptabilité. De plus sa pugnacité a permis de récupérer l'acompte de 3500 € versés à la société Escapia qui a fait faillite.

Alors que les projets de célébration du cinquantenaire de notre association ont été présentés au service événementiel de la ville de Vannes, et l'arrêté municipal signé, l'événement n'a pu avoir lieu pour cause de confinement.

## **III - Rapport d'activités**

Les administrateurs ont présenté les activités réalisées dans leur domaine de compétences :

Colette VANUXEM - SNA : a présenté les activités proposées aux Nouveaux Arrivants tout au long de l'année, notamment les sorties en Sinagot à la sortie du confinement.

Les formations coordonnées par Sylvie THUAL ont été assurées par visioconférence selon l'offre de l'URAVF proposée par Jackie Mesny.

Les animations en salle ont été arrêtés dès le mois de novembre

Pour les festivités, seul un piquenique a pu avoir lieu. L'apéritif a été offert à la centaine d'adhérents qui s'est retrouvée au bois de Poulbert.

Des marches ont été proposées par Michel CHABOUD dès la fin du strict confinement par groupe de 6 puis groupes de 10, avec une offre supérieure à la demande.

#### **IV - Orientation 2021-2022**

Devant cette période encore incertaine, notre volonté est de trouver les animations, festivités traditionnelles et escapades. Pour ce faire nous avons besoin de bénévoles et l'appel est lancé une nouvelle fois.

Afin d'enrichir la présentation des ateliers aux nouveaux arrivants lors de leur inscription, les accueillantes sont invitées à découvrir les ateliers auxquels elles ne sont pas inscrites, après en avoir informé l'animateur.

De même, le président passera d'atelier en atelier et dans le cadre de ses relations publiques, il s'invitera (en payant sa part due) aux événements extérieurs organisés par les ateliers.

Du fait de la refonte des statuts par l'UNAVF, une assemblée générale extraordinaire devrait se tenir en 2022.

#### **V - Rapport financier**

Patrick Foutel a présenté les comptes de l'année écoulée.

Le résultat positif est que de de 648 Euros, compte tenu du fait que

- l'exercice court sur 16 mois et non 12 comme pour les années précédentes,
- des achats ont été réalisés pour le cinquantenaire,
- des acomptes ont été versés pour des sorties non réalisées.

Désormais la comptabilité sera tenue sous Assoconnect

La conclusion de la vérificatrice aux comptes, Françoise VERSTRAETE est que la vérification des comptes lui a permis de constater la fiabilité et la véracité des écritures.

Approbation du rapport financier à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 130

## VI - Budget prévisionnel

Patrick FOUTEL souligne le fait que, à prestation égale, le budget restera déficitaire, tant que le nombre d'adhérents reste inférieur à 750, du fait de l'incompressibilité des frais fixes. Notre présidente de l'URAVF précise que la contribution à l'URAVF est réduite exceptionnellement de 2 euros.

Approbation du budget prévisionnel et maintien de la cotisation à 22 € :

Contre : 0

Abstention : 4 voix : Josiane Métivier, Christiane Tabiasco, et les 2 pouvoirs qui leur ont été donnés par Fernand Métivier et Christian Tabiasco.

Pour : 126

## VI - Quitus aux administrateurs

donnée à l'unanimité

## VII - Remerciements aux bénévoles

Les bénévoles ayant cessé leur activité à la fin de la saison écoulée, et après de nombreuses années de service, sont chaleureusement remerciés. Un chèque cadeau leur sera remis. Ont été cités :

Noëlle LEGRAS  
Sharon LESENECHAL  
Micheline LARRIVEE  
Nelly CALABISCETTA  
Annie CLAVERIA  
Renée-Charlotte GUINARD  
Elisabeth VIBERT  
Jean Christian TOUATI  
Bertrand DESCÔTIS  
Marie Pierre ROBERT  
Chantal LEFRANC  
Nicole DOUBI  
Sylvette PALUT  
Michel CADERON & Dominique MAZUCOTELLI  
Dominique VALLIN & Gérard VENTURI

## VIII - Questions diverses

- Pourquoi ne pas demander des subventions aux collectivités locales: Le département verse 1500 euros à l'union Régionale, la mairie nous loge gratuitement et nous fait bénéficier d'une réduction de 50% sur la location des salles.

- Pourquoi le groupe Plus ne fonctionne pas : L'animateur Guy CHOUTEAU n'a pas souhaité reprendre l'animation tant que les pots de convivialité n'étaient pas autorisés. Le groupe la Soirée du Mois est plutôt destiné au plus de 5 ans d'ancienneté, qui aspirent davantage à se rencontrer plutôt que de découvrir la région. Le président maintient que les pots de convivialité ne sont pas autorisés, selon les documents signés.

La convention de mise à disposition des salles, adressée par la mairie le 17 septembre, après signature en date du 27 Août, n'autorise pas les temps festifs (repas, pots de l'amitié). Elle est spécifique à la maison de Conleau.

Le second document évoqué en AG, adressé par la mairie le 3 septembre (donc antérieurement au précédent) ne fait que préciser l'application générale du contrôle sanitaire applicable même en cas de temps festifs.

Hors AG, la ville tolère actuellement les pots de convivialité, mais ne rédigera pas d'avenant à la convention signée.

Le compte rendu de cette AG et celui de l'AG de l'URAVF sont disponibles sur notre site internet.

#### **Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 18h40**

**Xavier LE GALL**  
Président

**Bernard COFFRE**  
Secrétaire général